

## Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

## SECTION 1 – IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT	Apprêt TPO LCOV InnoviPrime
NOM COMMERCIAL	Apprêt Millennium 240
NUMÉRO DE PRODUIT	6100014
FAMILLE CHIMIQUE	Aucune information disponible
UTILISATION DU PRODUIT	Apprêt Restrictions d'utilisation : à usage industriel uniquement.
FABRICANT/FOURNISSEUR	H.B. Fuller Company 1200 Willow Lake Boulevard Vadnais Heights, MN 55110 1 888 423-8553 msds.request@hbfuller.com  IKO Industries Itée 160 IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE INTERNET	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
NUMÉRO D'URGENCE	Numéro d'urgence pour le transport (CHEMTREC) : 1 800 424-9300

## SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

## CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT D'AVERTISSEMENT Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Liquides inflammables – Catégorie 2  
Irritation cutanée – Catégorie 2  
Irritation oculaire – Catégorie 2A Sensibilisation respiratoire –  
Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée – Catégorie 1  
Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique –  
Catégorie 3 (système respiratoire)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée –  
Catégorie 2  
Risque d'aspiration – Catégorie 1

MENTIONS DE DANGER

H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

H315 + H320 Provoque une irritation cutanée et oculaire.  
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.  
H361d Suspecté de nuire au fœtus.  
H373 Peut provoquer des lésions organiques en cas d'exposition prolongée ou répétée.

#### CONSEILS DE PRÉCAUTION

Prévention : P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler le produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Garder le récipient bien fermé.  
P240 Mettre le récipient et l'équipement récepteur à la terre et les relier entre eux.  
P241 Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants.  
P242 Utiliser des outils qui ne génèrent pas d'étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver soigneusement la peau après manipulation.  
P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection, un vêtement de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
P285 En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Réponse : P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 EN CAS D'EXPOSITION OU DE SUSPICION D'EXPOSITION : Consulter un médecin.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P333 + P313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un produit chimique sec ou une mousse résistante à l'alcool pour éteindre le feu.

Entreposage : P403 + P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Garder le récipient hermétiquement fermé.

P403 + P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

P405 Conserver sous clé.

Élimination : P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

#### Effets potentiels sur la santé

##### Cancérogénicité

CIRC

Groupe 2B : Probablement cancérogène pour l'homme  
4-chloro- $\alpha,\alpha,\alpha$ -trifluorotoluène 98-56-6

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % ne figure sur la liste des substances cancérogènes réglementées par l'OSHA.

NTP

Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène connu ou présumé par le NTP.

NFPA

Santé : 2  
Inflammabilité : 3  
Réactivité : 0

HMS

Santé : 3\*  
Inflammabilité : 3  
Risques physiques : 0

### SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

#### CARACTÉRISATION CHIMIQUE

Mélanges

NOM CHIMIQUE	Concentration [%]	NUMÉRO CAS
4-Chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène	70 à 90	98-56-6
Toluène	10 à 20	108-88-3
Silice amorphe pyrogénée	1 à 5	112945-52-5
Formaldéhyde, polymère avec 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol, terminé par de l'acide bromhydrique	0,1 à 1	112484-41-0

La concentration réelle est confidentielle, car il s'agit d'un secret commercial.

### SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### INHALATION

Aller à l'air frais.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### INGESTION

NE PAS faire vomir.  
Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau.  
Ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver à l'eau et au savon.  
Consulter un médecin si une irritation apparaît et persiste.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation oculaire apparaît ou persiste.

#### SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation de la peau.  
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.  
Peut provoquer une irritation respiratoire.  
Suspecté de nuire au fœtus.  
Peut provoquer des lésions aux organes par exposition prolongée ou répétée.

#### SOINS MÉDICAUX

Aucune autre information pertinente disponible.

### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### AGENTS D'EXTINCTION

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

#### CONSEILS POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les récipients fermés exposés au feu à l'aide d'eau pulvérisée.

#### INFLAMMABILITÉ

Aucune information disponible

#### PROPRIÉTÉS

#### POINT D'ÉCLAIR

Aucune information disponible

#### LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR

Aucune information disponible

#### TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Non déterminée

#### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LES POMPIERS :

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Éliminer toutes les sources d'inflammation.  
Faire attention aux vapeurs qui s'accumulent et peuvent atteindre des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.  
Se reporter aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

#### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Empêcher la propagation sur une grande surface (par exemple, à l'aide de barrières de confinement ou de barrières antipollution).



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

**GESTION DES DÉVERSEMENTS** Absorber avec un matériau absorbant inerte.  
Balayer et ramasser avec une pelle dans des conteneurs adaptés pour élimination. Utiliser des outils qui ne génèrent pas d'étincelles.

#### SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURE DE MANIPULATION** Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.  
Éviter d'inhaler les vapeurs ou les brouillards.  
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.  
Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes.  
Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE** Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser un équipement antidéflagrant.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Tenir à l'écart de toute source d'inflammation – Ne pas fumer.  
Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Informations complémentaires sur les conditions d'entreposage :  
Matériaux à éviter : Agents oxydants puissants

**SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**
**PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Composants	N° CAS	Type de valeur (forme d'exposition)	Paramètres de contrôle/Concentration admissible	Base		
Toluène	108-88-3	MPT	20 ppm	ACGIH		
		MPT	100 ppm 375 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL		
		ST	150 ppm 560 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL		
		MPT	200 ppm	OSHA Z-2		
		CEIL	300 ppm	OSHA Z-2		
		Pointe	500 ppm	OSHA Z-2		
		LECT	150 ppm 560 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0		
		MPT	100 ppm 375 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0		
		PEL (LEA)	10 ppm 37 mg/m <sup>3</sup>	CAL PEL		
		C	500 ppm	CAL PEL		
		LECT	150 ppm 560 mg/m <sup>3</sup>	CAL PEL		
		Silice amorphe pyrogénée	112945-52-5	MPT (poussière)	20 millions de particules par pied cube	OSHA Z-3
				MPT (poussière)	80 mg/m <sup>3</sup> / %SiO <sub>2</sub>	OSHA Z-3
MPT (poussière)	20 millions de particules par pied cube			OSHA Z-3		
		MPT (poussière)	80 mg/m <sup>3</sup> / %SiO <sub>2</sub>	OSHA Z-3		

**MESURES TECHNIQUES**

Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres moyens techniques pour minimiser l'exposition.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**
**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Utiliser une protection respiratoire à moins que des mesures adéquates de gestion des risques (évacuation ou ventilation) ne soient mises en place ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

**PROTECTION DU CORPS**

Vêtements de travail de protection

**PROTECTION DES YEUX**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**MESURES D'HYGIÈNE**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Assurer une ventilation adéquate.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

AUTRES CONTRÔLES

Type de filtre : type vapeur organique

Matériau de protection des mains : gants résistants aux solvants

#### SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Forme : Liquide
COULEUR	Translucide
ODEUR	Solvant
SEUIL OLFACTIF	Aucune information disponible
pH	Sans objet
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Non déterminé
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET INTERVALLE D'ÉBULLITION	Non déterminé
POINT D'ÉCLAIR	Aucune information disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non déterminé
INFLAMMABILITÉ	Aucune information disponible
LIMITES SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Inférieure : Non déterminée Supérieure : Non déterminée
PRESSION DE VAPEUR À 20 °C (68 °F)	Non déterminée.
DENSITÉ DE VAPEUR	1,2 g/cm <sup>3</sup>
DENSITÉ RELATIVE	Aucune information disponible
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible
SOLUBILITÉ(S)	Non déterminée(s)
COEFFICIENT DE PARTITION : N-OCTANOL/EAU	Aucune information disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Non déterminée

DENSITÉ RELATIVE À 20 °C (68 °F)

Aucune information disponible

VISCOSITÉ

Dynamique : Non déterminée  
Cinématique : Non déterminée

#### SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

Aucune information disponible.

STABILITÉ CHIMIQUE

Le produit est chimiquement stable.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Il ne se produit pas de polymérisation dangereuse.

CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur, flammes, étincelles.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Réagit avec les agents oxydants puissants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Stable dans des conditions normales.

#### SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE

108-88-3 toluène

Orale	DL50 orale chez le rat : 5 580 mg/kg
Inhalation	CL50 chez le rat : 12,5 mg/l Durée d'exposition : 4 h
Cutanée	Aucune information disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

PROBLÈMES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION	Aucune information disponible.
VOIE D'EXPOSITION PRINCIPALE	Aucune information disponible.
YEUX	Aucune information disponible.
PEAU	Aucune information disponible.
INHALATION	Aucune information disponible.
SENSIBILISATION CUTANÉE	Aucune information disponible.
INGESTION	Aucune information disponible.
STOT (TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) – EXPOSITION UNIQUE	Aucune information disponible.
STOT (TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) – EXPOSITION RÉPÉTÉE	Aucune information disponible.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	Aucune information disponible.
TOXICITÉ D'ASPIRATION	Aucune information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	Aucune information disponible.
DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information disponible.
FONCTION SEXUELLE ET FERTILITÉ	Aucune information disponible.

## SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### ÉCOTOXICITÉ

#### Composants :

4-chloro- $\alpha,\alpha,\alpha$ -trifluorotoluène:

Toxicité pour les poissons : CL50 [*Lepomis macrochirus* (crapet arlequin)] : 11,5 à 15,8 mg/l

Durée d'exposition : 48 h

Méthode d'essai : essai statique



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques :	CE50 [Daphnia magna (puce d'eau)] : 3,68 mg/l Durée d'exposition : 48 h Méthode d'essai : essai statique
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Aucune information disponible.
MOBILITÉ DE BIODÉGRADATION	Aucune information disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Composants : 4-chloro- $\alpha,\alpha,\alpha$ -trifluorotoluène : Coefficient de partition : n-octanol/eau log Pow : 3,60 (25 °C)
MOBILITÉ DANS LES SOLS	Aucune information disponible.
REMARQUES GÉNÉRALES	Aucune information disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

#### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

##### RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Déchets provenant des résidus :

Ce produit répond à la définition de déchet dangereux selon la réglementation américaine sur les déchets dangereux 40 CFR 261. Il s'agit d'un déchet inflammable de classe D001. Il est recommandé de procéder à son élimination par incinération. Consulter les autorités de votre pays, de votre localité ou de votre province pour connaître les exigences plus restrictives. Les mentions de danger et les conseils de prudence figurant sur l'étiquette s'appliquent également à tout résidu restant dans le récipient.

#### SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales :

##### IATA-DGR

NUMÉRO ONU : ONU 1993  
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Liquide inflammable, n.s.a.  
(4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène, Toluène)  
CLASSE : 3  
GROUPE D'EMBALLAGE : II  
ÉTIQUETTES : Liquides inflammables

##### Code IMDG

NUMÉRO ONU : ONU 1993  
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Liquide inflammable, n.s.a.  
(4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène, Toluène)  
CLASSE : 3  
GROUPE D'EMBALLAGE : II  
ÉTIQUETTES : 3  
Code EmS : F-E, S-E

Polluant marin : Non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC.  
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementations nationales :

##### 49 CFR

NUMÉRO ONU : ONU 1993  
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Liquide inflammable, n.s.a.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

CLASSE :	(4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène, Toluène) 3
GROUPE D'EMBALLAGE :	II
ÉTIQUETTES :	Liquide inflammable
Code ERG :	128
Polluant marin :	Non

Précautions particulières pour l'utilisateur

Les classifications de transport fournies ici sont uniquement à titre informatif et sont basées uniquement sur les propriétés du produit non emballé tel qu'il est décrit dans la présente fiche de données de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du mode de transport, de la taille des emballages et des variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Dangers SARA 311/312 : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Toxicité pour la reproduction  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)  
Risque d'aspiration  
Corrosion ou irritation cutanée  
Lésions oculaires graves ou irritation oculaire

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant relevant de la section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Les composants suivants sont soumis aux niveaux de déclaration établis par le Titre III, section 313, de la loi SARA :  
Toluène 108-88-3

Loi sur la qualité de l'air

Les produits chimiques suivants sont répertoriés comme PAD en vertu de la loi américaine sur la qualité de l'air, section 112 (40 CFR 61) :

Toluène	108-88-3
Xylène	1330-20-7

Réglementations des États-Unis

Proposition 65 de Californie : Veuillez contacter le fournisseur pour plus d'informations.

Les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans les inventaires suivants :

TSCA	Toutes les substances répertoriées comme actives dans l'inventaire TSCA.
LI	Tous les composants de ce produit figurent dans la liste intérieure canadienne.

Veuillez contacter H.B. Fuller pour obtenir plus d'informations sur les inventaires chimiques non répertoriés ci-dessus. Légende des inventaires TSCA (États-Unis), LI (Canada), REACH (Europe), AIIC (Australie), NZIoC (Nouvelle-Zélande), ENCS (Japon), KECl (Corée), PICCS (Philippines), IECSC (Chine), TWINV (Taïwan)

#### SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2595

### Apprêt TPO LCOV InnoviPrime

DATE DE RÉVISION DE LA FDS	16 septembre 2025
REPLACE LA FS/FDS DU	28 juin 2024
PRÉPARÉ PAR	Département de recherche
INFORMATIONS GÉNÉRALES	1 888 766-2468
SITE INTERNET	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>

#### AUTRES INFORMATIONS ET AVERTISSEMENTS

Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations relatives à la sécurité du produit sont fournies afin d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons pris toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que nous ne pouvons contrôler les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit, nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés ou associés à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit.